

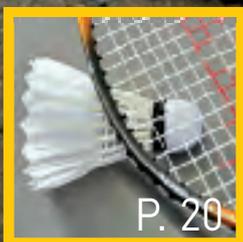
la Creuse

N° 58 > avril / mai 2013



P. 14

ACTIONS
Bébés lecteurs



P. 20

SPORTS
L'envol
du badminton



P. 24

RACINES
Une collection
qui s'enrichit

■ DOSSIER

Budget 2013 page 7

INCLUS
LE GUIDE DES
RENDEZ-VOUS
NATURE 
DE L'ÉTANG
DES LANDES

Le Limousin, c'est vous 

www.telim.tv



votre nouvelle télévision régionale
canal 31 de la TNT

I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5
UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

BUDGET 2013 :
INVESTIR, TOUJOURS p. 7-13

I ACTIONS I

FAVORISER LA LECTURE
DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE p. 14-15

AGENDA 21 :
UNE LARGE CONSULTATION p. 16-17

CHANTIERS DÉPARTEMENTAUX :
LES ROUTES... ET LES BÂTIMENTS p. 18-19

I SPORTS I

L'ENVOL DU BADMINTON p. 20-21

I NATURE I

ETANG DES LANDES :
UNE SAISON DE CURIOSITÉS p. 22-23

I RACINES I

LES ÉDITIONS DU PATRIMOINE
MAINTIENNENT LE CAP p. 24

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

I SORTIR I

L'AGENDA p. 27-29

I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

Prudents mais déterminés

On voudrait pouvoir cesser de le dire, mais la vérité est là : notre pays, comme tant d'autres autour de lui, est confronté à une crise sans précédent, par son ampleur, par sa durée aussi, entraînant des difficultés sociales et économiques sans cesse grandissantes. Et la Creuse n'échappe évidemment pas – comment le pourrait-elle, d'ailleurs ? – à cet environnement douloureux.

Dans ce contexte exceptionnellement difficile, élaborer un budget ambitieux est un tour de force. Pourtant, cette année comme les précédentes, les services du Conseil Général ont travaillé d'arrache-pied, trouvant ici une solution, traquant là des pistes d'économie, afin de maintenir un niveau

d'intervention du Département à la mesure des attentes. Car le Conseil Général est un acteur incontournable de la vie départementale, qu'il agisse dans le champ social pour la protection des personnes ou en direction du monde économique par sa capacité à investir.

Le tour de force, c'est donc de ne rien lâcher dans ce qui permet de maintenir du « vivre ensemble », de ne surtout pas baisser la garde quand les plus fragiles d'entre nous ont le plus besoin d'aide, des plus jeunes aux plus anciens. C'est aussi de préparer l'avenir en maintenant un effort soutenu en

matière d'éducation, avec la poursuite de l'informatisation des collèges qui permet à nos enfants de disposer des meilleurs moyens pour apprendre. C'est également de maintenir un niveau d'investissement comparable aux années précédentes dans le domaine routier ou les bâtiments, permettant à la fois de donner du travail aux entreprises et de maintenir la qualité de nos infrastructures.

Le budget primitif 2013, tel qu'il a été voté par l'assemblée départementale, est une photographie de l'instant. Nous avons été prudents sur les projections concernant les dotations de l'Etat, lui aussi confronté à des mesures d'économie indispensables. Prudents mais déterminés. D'aucuns nous inviteraient à baisser la tête, à réduire la voilure budgétaire, oubliant d'ailleurs que certaines charges progressent sans que nous n'y puissions rien. Au contraire, nous choisissons de croire en l'avenir de la Creuse, sans rien méconnaître des difficultés présentes. Un avenir auquel vous êtes nombreux à vous intéresser, comme l'a montré votre participation à la consultation Agenda 21. C'est la meilleure réponse à tous les Cassandre.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du Conseil Général



la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de Avril/Mai 2013.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Textes : Jean-Luc OZIOL, Delphine BONNIN, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Bibliothèque Départementale de la Creuse (coups de cœur de la BDC).

Photos : Simon PAROUTY, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Scène nationale d'Aubusson, La Fabrique et Centre culturel Yves Furet (Agenda).

Maquette : Lydie VIALATOU.

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.



NOUVELLES RURALITÉS : COLLOQUE À VICHY LE 6 JUIN

En juillet 2012, à Bourges, les présidents des conseils généraux de l'Allier (Jean-Paul Dufrière), de la Nièvre (Patrice Joly), du Cher (Alain Rafesthain) et de la Creuse (Jean-Jacques Lozach) signaient un manifeste sur les nouvelles ruralités. Ils entendaient ainsi dire que les territoires qu'ils administrent sont confrontés à des handicaps qui freinent leur développement mais qu'ils représentent aussi des espaces de projets.

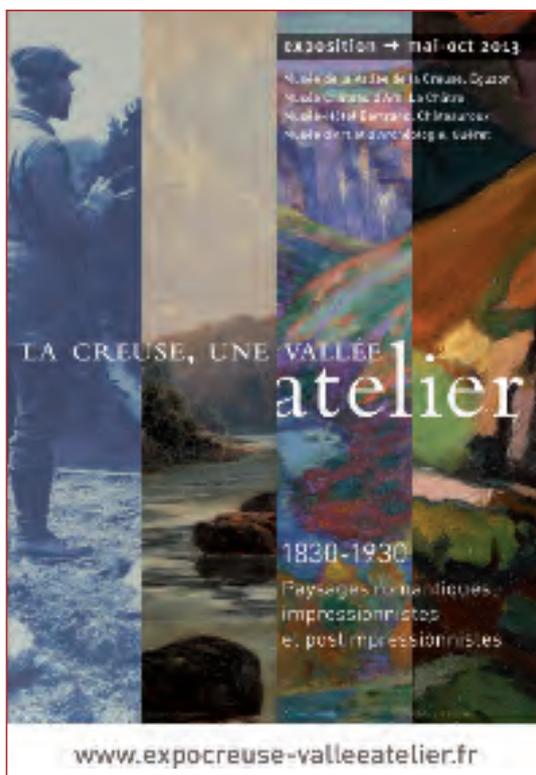
Leur initiative n'en est pas restée à la seule signature d'un accord de principe. Ils ont ensuite signé une convention de coopération, à travers laquelle ils articulent leurs interventions dans différents domaines (économie, éducation, tourisme, etc.) Ils ont également obtenu, en février 2013, la création par l'ADF (Assemblée des Départements de France) d'une mission nationale autour des nouvelles ruralités, mission dont ils assurent le comité de pilotage et qui a rallié depuis une vingtaine de départements.

Ils travaillent actuellement à l'organisation d'un autre temps fort : l'organisation d'un colloque national, le 6 juin 2013, à Vichy. Ce colloque sera l'occasion d'accueillir différents experts (sociologues, économistes, etc.) pour réfléchir aux perspectives que proposent aujourd'hui les campagnes, territoires alternatifs aux grandes concentrations urbaines.

PEINTURE

La Creuse, une vallée atelier

De mai à octobre, la Creuse et l'Indre unissent leurs forces et proposent, pour la première fois, une exposition sur quatre sites dédiée aux paysages romantiques, impressionnistes et postimpressionnistes.



PLUS que tout autre site peint, les paysages de la Vallée de la Creuse ont conservé la singularité et l'authenticité qui ont inspiré, pendant une centaine d'années, les peintres paysagistes impressionnistes et postimpressionnistes. L'exposition « La Creuse, une vallée atelier », organisée de mai à octobre 2013, va permettre de revisiter les courants artistiques qui se sont déployés de 1830 à 1930 entre Berry et Limousin. L'initiative est originale. Les régions Centre et Limousin et les départements Indre et Creuse ont décidé d'unir leurs efforts afin de proposer aux touristes, curieux et pas-

sionnés de visiter quatre musées portant témoignage d'un courant artistique majeur : le musée d'Eguzon proposera « L'art photographique dans la vallée au temps des impressionnistes » ; celui de La Châtre « La vallée, du romantisme au réalisme académique » ; celui de Châteauroux « La vallée impressionniste, avec les peintres impressionnistes » ; enfin celui de Guéret « La vallée postimpressionniste, avec notamment les peintres fauvistes ».

Sur les pas des visiteurs, il y aura pas moins de 200 œuvres mais aussi de nombreux événements et animations. Et, bien sûr, ce paysage intact, où d'autres artistes continuent de puiser leur inspiration. ■

INFO+ : EXPOSITIONS VISIBLES DANS LES MUSÉES DE CHÂTEAUROUX (3 MAI – 29 SEPTEMBRE),
LA CHÂTRE (4 MAI – 6 OCTOBRE), EGUZON (11 MAI – 15 SEPTEMBRE) ET GUÉRET (16 MAI – 15 SEPTEMBRE).

TOURISME

Une journée en famille au Scénovision®

L'UDOTSI organise sa journée « La Creuse en famille », le 28 avril au Scénovision® de Bénévent-l'Abbaye. L'occasion de faire découvrir toutes les activités que les sites creusois proposent aux familles.



« à destination de la clientèle locale, en proposant de découvrir les activités proposées par une vingtaine de sites creusois, réunis pour un jour sur un seul lieu. Dimanche 28 avril 2013, le Scénovision® de Bénévent-l'Abbaye sera cet immense terrain de jeu. Une vingtaine de sites touristiques proposeront, en continu et gratuitement, des activités ludiques pour les enfants et leurs parents.

Au programme : ateliers créatifs (sculpture sur pierre, modelage de l'argile, feutre de laine...), jeux de découverte des animaux de la ferme, exposition d'insectes vivants et spectacle de contes. A l'occasion de cette journée, un tarif exceptionnel sera proposé à tous les visiteurs du Scénovision®.

Dans la Creuse, une centaine d'hébergeurs, restaurateurs et sites de loisirs proposent des offres dédiées à l'accueil des familles ; tous respectent scrupuleusement un cahier des charges spécialement conçu pour répondre aux attentes des enfants et des parents. Différents supports de promotion départementaux permettent de diffuser l'information auprès des touristes et des Creusois. Chaque année une brochure recensant la liste des activités labellisées est éditée et distribuée dans les Offices de Tourisme et sites de visite du département et l'on retrouve tous nos conseils de visite sur le site Internet www.tourismecreuse.com ■

INFO+ : DIMANCHE 28 AVRIL DE 10H00 À 18H00 EN CONTINU, ACCÈS GRATUIT AUX ACTIVITÉS, TARIF RÉDUIT AU SCÉNOVISION® POUR TOUS LES VISITEURS, POSSIBILITÉ DE SE RESTAURER SUR PLACE. RENSEIGNEMENTS : WWW.BENEVENT-SCENOVISION.FR - TÉL. 05 55 62 31 43

Et aussi...



LES ARTISANS CREUSOIS EN PLEINE LUMIÈRE

Valoriser, développer, diffuser l'innovation pour bâtir le futur de l'artisanat du bâtiment, telle est la vocation du concours national « Les Lumières de l'Innovation », organisé par la CAPEB (confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment). Pour la 2^{ème} édition, deux catégories étaient ouvertes : Démarches et Produits et Services destinés aux Entreprises. La catégorie « Démarches » a vu l'attribution du premier prix à Domocreuse SARL, pour son groupement de 23 artisans. La CAPEB a ainsi voulu récompenser une démarche originale, puisque pour remporter le marché proposé par le Conseil Général de la Creuse concernant l'installation et la maintenance de solutions domotiques dans les foyers de personnes âgées, en particulier dépendantes, 23 artisans creusois (électriciens et plombiers) se sont regroupés pour former une société, ont échangé, approfondi leurs compétences et se sont formés de manière à proposer des réponses adaptées, avec notamment un maillage sur tout le territoire départemental. Récemment, ces artisans ont été réunis au Conseil Général pour une réception conviviale (notre photo) qui fut l'occasion de saluer cet effort d'adaptation et l'efficacité de Domocreuse SARL.



Michel recouvre les livres d'un film adhésif pour les protéger.

UN AGENT – UN MÉTIER

Michel, équipement et contrôle des supports

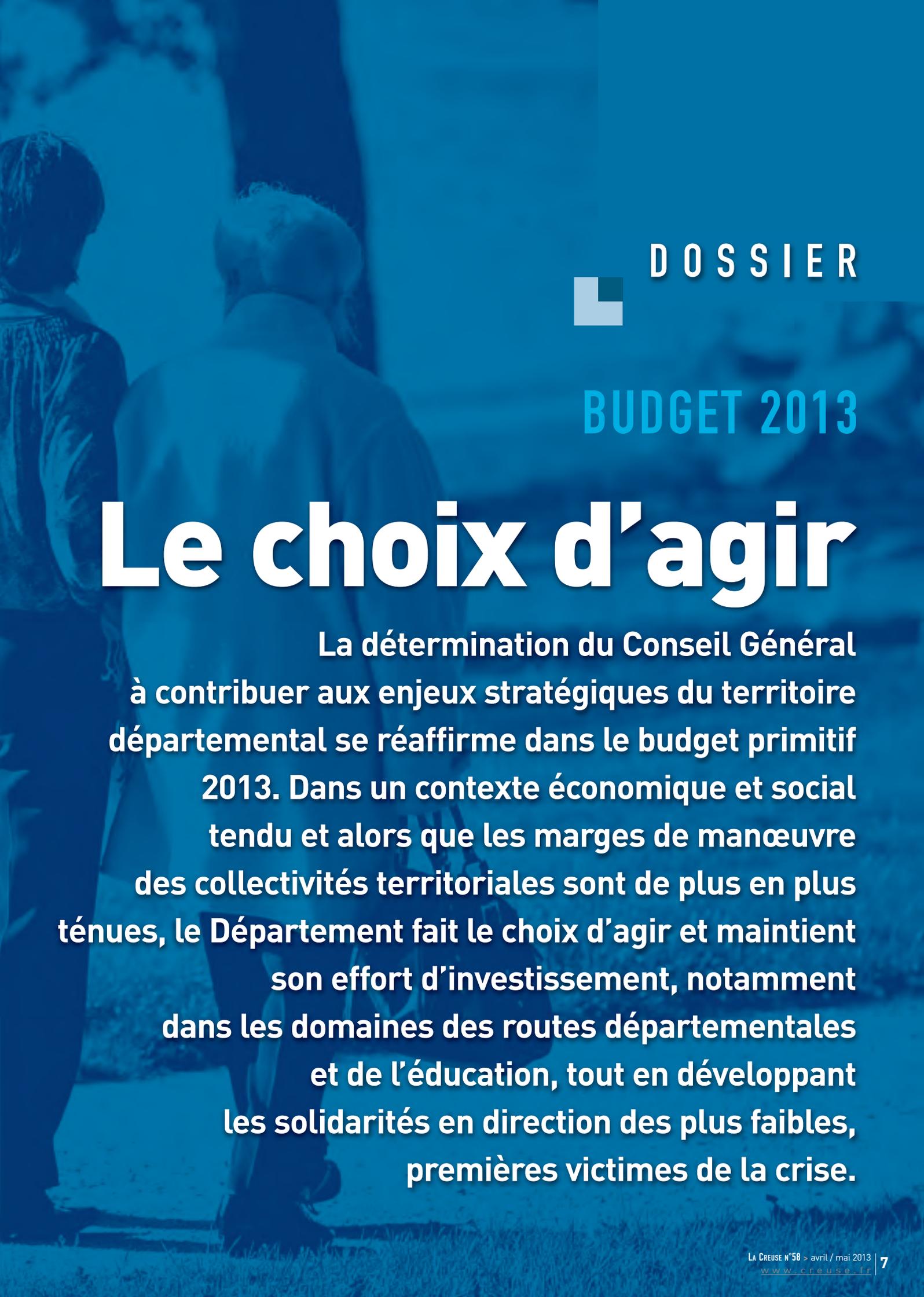
Ouvrages neufs ou retours de prêt : tous les documents de la Bibliothèque Départementale de la Creuse passent entre les mains de Michel qui les contrôle, les répare et les protège.

DANS le bureau que les deux Michel partagent à la Bibliothèque Départementale de la Creuse règne un désordre bien organisé. Des piles de livres, de CD ou de DVD attendent que l'un des deux équipementiers du service ne leur fasse un sort. « Ici, c'est l'aboutissement d'un long cheminement avant le prêt de l'ouvrage au lecteur », explique Michel, affecté comme son collègue à l'équipement et au contrôle des supports. Avant d'échouer dans cet atelier de couverture et de petites réparations, les livres achetés par le Conseil Général pour alimenter les bibliothèques du réseau départemental ont d'abord été soigneusement sélectionnés par les bibliothécaires, puis catalogués, classés et enregistrés pour pouvoir être prêtés.

PROTÉGER ET RÉPARER

Michel commence par apposer sur chaque document – livres pour enfants, BD, CD et DVD – le code barre servant à l'identifier ainsi que la fiche de prêt sur laquelle est indiquée la date de retour. Puis, il refait les charnières pour que le livre puisse être ouvert et fermé à loisir, sans pour autant en pâtir. Enfin, patiemment, minutieusement, il le recouvre d'un film plastique adhésif pour lui permettre de résister le plus longtemps possible aux manipulations de toutes sortes.

D'un coup d'œil, il évalue le travail à faire, la surface à couvrir et les éventuelles difficultés techniques dues au format du livre ou aux découpes. Le geste est sûr, le coup de cutter précis. Et l'affaire est rondement menée, cinq à six minutes par bouquin. Michel esquisse un sourire de satisfaction devant le résultat quasi imperceptible. « J'ai le sens de l'esthétique et le goût du détail », explique cet ancien tapissier-décorateur, fonctionnaire depuis une trentaine d'années et qui a toujours exercé ses fonctions dans le domaine culturel. Pour des ouvrages destinés à passer de mains en mains, cette protection est une véritable couverture de survie ! Au retour du prêt, avant de repartir dans le bibliobus pour rejoindre les bibliothèques du département, Michel contrôle également tous les documents afin de s'assurer de leur bon état et éventuellement effectuer quelques menues réparations : refaire une couverture ou une charnière, polir ou cirer un CD endommagé pour le rendre de nouveau audible, poncer une page pour la blanchir. Heureusement, les dégradations volontaires sont rares. Régulièrement, Michel et son collègue font quelques découvertes au fil des pages : bristol griffonné ou carte postale ont pu servir de marque-page... « J'ai même retrouvé un lézard séché ! » Plus attendrissants parce qu'ils émanent de lecteurs parfois très jeunes, il y a aussi ces quelques dessins que Michel conserve précieusement : « Je les appelle mes petits trésors oubliés ! » ■



DOSSIER



BUDGET 2013

Le choix d'agir

La détermination du Conseil Général à contribuer aux enjeux stratégiques du territoire départemental se réaffirme dans le budget primitif 2013. Dans un contexte économique et social tendu et alors que les marges de manœuvre des collectivités territoriales sont de plus en plus ténues, le Département fait le choix d'agir et maintient son effort d'investissement, notamment dans les domaines des routes départementales et de l'éducation, tout en développant les solidarités en direction des plus faibles, premières victimes de la crise.

FISCALITÉ LOCALE : EVOLUTION MAÎTRISÉE

Ces dernières années, les départements ont vu disparaître un à un les leviers fiscaux qui leur permettaient de se doter des moyens de leur politique : la taxe professionnelle leur échappe depuis le budget primitif 2010, les taxes d'habitation et du foncier non bâti depuis le budget primitif 2011.

Comme l'an passé, l'Assemblée départementale a choisi de ne pas pénaliser les Creusois propriétaires de biens fonciers bâtis, en votant une évolution du taux de 18,91% à 19,10%. Cela représente une augmentation de 1,01%, laissant espérer une recette de l'ordre de 19,8 M€.

TRANSPORTS : PLUS DE 9,7 M€



Le budget des Transports évolue sans cesse à la hausse pour des raisons notamment d'adaptation à la réglementation, même si cette hausse est maîtrisée dans toute la mesure du possible. En 2012, il atteignait 9,3 M€. Il sera cette année de 9,7 M€, dont 7,2 M€ pour les seules dépenses liées à la prise en charge des transports scolaires. Rappelons que le Conseil Général finance les dépenses liées au transport des élèves à 85%.

Le budget des Transports comporte également la prise en charge des élèves handicapés (600.000 €), des déplacements dans le cadre du sport scolaire (200.000 €), mais aussi le financement des lignes régulières de transports de voyageurs du réseau TransCreuse (1,2 M€) et le système du transport à la demande (TAD) en place dans un certain nombre de communes (30.000 €). A noter la hausse de fréquentation du réseau TransCreuse, depuis notamment la mise en œuvre de la tarification unique à 2 €.



Serré, mais dét

Le budget primitif 2013 du Conseil Général devanciers. Un budget qui marque à la fois leur volonté de contribuer, par les investis

ALORS que de nombreux départements ont choisi de tailler dans le vif et de réduire leurs subventions aux associations, voire leurs aides aux communes, le Conseil Général de la Creuse peut s'enorgueillir de maintenir le cap et de contribuer ainsi au développement local. Pourtant, l'élaboration du budget primitif 2013 n'aura pas été plus facile que celle de son devancier, dans un contexte de rigueur budgétaire et de ressources d'autant plus contraintes qu'elles émanent pour l'essentiel de l'Etat, lui aussi confronté à la nécessité de compter ses sous.

ESTIMATIONS PRUDENTES

Moyennant quoi, le Conseil Général de la Creuse affichera cette année les mêmes intentions que les années précédentes : faire face à ses compétences obligatoires – le social, l'éducation, la voirie départementale, les transports – tout en restant un partenaire fidèle des collectivités et des associations dans leurs projets et actions. A l'appui de ces intentions, des chiffres : un budget primitif de 226 M€, répartis entre 178,3 M€ de dépenses de fonctionnement et 47,7 M€ de dépenses d'investissement (dont 32 M€ d'investissements réels, c'est-à-dire hors mouvements financiers). En ce qui concerne les recettes de fonctionnement provenant de l'Etat, elles ont été estimées avec prudence, histoire de ne pas avoir de mauvaise surprise, en matière de compensation (APA pour compenser le financement de l'allocation, TIPP sur la consommation énergétique, TSCA sur les conventions d'assurance),



Même en fonctionnement, la voirie départementale est un des postes importants du budget du Conseil Général, avec notamment près de 2 M€ nécessaires au financement du service hivernal. Déniger à un coût...

erminé

a été construit « serré », comme ses le souci de rigueur des élus creusois et sements, au développement du territoire.

gelées en matière de dotations (Dotation Générale de Fonctionnement, Dotation Générale de Décentralisation). De même, s'agissant des nouvelles taxes revenant au Département et instituées, l'une au 1^{er} janvier 2012 pour la taxe sur la consommation d'électricité, l'autre au 1^{er} mars 2012 pour la taxe d'aménagement, elles ont été évaluées avec précaution.

Ce faisant, l'équilibre du budget de fonctionnement a été assuré par la seule recette de la taxe foncière sur les propriétés bâties, avec une augmentation du taux contenue à 1%. Parallèlement, c'est la vigilance déployée en matière de gestion par l'ensemble des services départementaux qui a permis de minimiser le recours à la fiscalité, tout en impulsant un niveau d'investissement soutenu et équivalent à ces dernières années, qui est gage d'activité pour les entreprises.

Parmi les dépenses de fonctionnement, les plus marquantes concernent : l'action sociale, en progression de 2,6% par rapport à 2012 ; les frais de personnel, qui atteignent 39,2 M€ contre 38,2 M€ en 2012, avec un effectif dépassant les 1.000 agents depuis l'acte II de la décentralisation ; l'entretien de la voirie départementale, qui nécessite chaque année un montant de crédits important (6,7 M€ en 2013, dont 1,9 M€ réservé à la viabilité hivernale).

Sur fond de crise économique, où les marges de manœuvre se réduisent d'un exercice sur l'autre, l'initiative départementale est plus que jamais contrainte, mais la volonté politique a permis de maintenir le cap d'une politique combinant les nécessités sociales et les enjeux stratégiques de développement. ■

INCENDIE ET SECOURS : 5,8 M€ POUR LE SDIS

Si l'État exerce son autorité sur le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour tout ce qui concerne le champ opérationnel et les missions de prévention, le financement de ce service indispensable à la sécurité de la population provient des cotisations des collectivités du département.

La participation 2012 du Conseil Général atteignait 5,7 M€. Elle sera de 5,8 M€ en 2013 par application d'un coefficient permettant au SDIS de doter ses amortissements. Mais l'heure est à une gestion rigoureuse, après de nombreuses années de forte hausse.

ETANG DES LANDES : LA GRANDE ANNÉE

2013 sera une année de concrétisation des grands investissements sur le site de la Réserve de l'Etang des Landes, propriété du Conseil Général. Il est prévu de réaliser le parking pour les visiteurs, le cheminement de liaison entre ce parking et l'étang, ainsi que la réhabilitation de la garderie pour en faire la Maison de la Réserve. A noter que la réhabilitation de la grange, qui abrite les bureaux provisoires pour le personnel pendant les travaux sur la garderie, a déjà été réalisée. Parallèlement, le Conseil Général poursuivra la mise en œuvre du plan de gestion 2009-2013 de la Réserve, ce qui nécessitera certains travaux de restauration des milieux naturels (roselière, réouverture de la queue d'étang). Au total, 1,6 M€ seront mobilisés, entre les travaux sur les bâtiments et sur le terrain.

LABO DÉPARTEMENTAL : UNE PRÉVISION DE 2,4 M€

Le Laboratoire départemental d'analyses d'Ajain fait l'objet d'un budget spécifique que le Conseil Général vient abonder en recettes pour l'équilibrer. Une prévision d'un peu plus de 2,4 M€ a été votée par l'assemblée départementale, réclamant une participation du Département à hauteur de 330.000 €, stable par rapport à 2012. Le développement de l'activité commerciale menée dans les secteurs du laboratoire permet de générer des recettes supplémentaires, qui ont sensiblement allégé la participation du Conseil Général.



ACTION SOCIALE



**ENSEIGNEMENT, CULTURE,
SPORTS ET LOISIRS**



**RÉSEAUX,
INFRASTRUCTURES**



SÉCURITÉ



INVESTISSEMENT



BUDGET



TRANSPORTS

ADMINISTRATION
GÉNÉRALE

FINANCES

AMÉNAGEMENT RURAL,
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PRIMITIF



FONCTIONNEMENT

ET AUSSI...

L'année 2013 s'inscrit dans la continuité d'une action départementale résolue en faveur de l'éducation des jeunes Creusois : 3,9 M€ de dépenses d'investissement dans les collèges et cités mixtes (travaux de réparations et restructurations) et plus de 7,1 M€ de fonctionnement.

Outre les bourses départementales du second degré (150.000 €), les dotations de rentrée (calculatrice et dictionnaire) et autres aides aux écoliers (plus de 200.000 €) ou sa participation aux activités péri ou extra scolaires (70.000 €), le Département assure le fonctionnement des collèges (1,5 M€) et leur attribue également une dotation d'équipement (730.000 €).

S'agissant de la programmation des travaux dans les établissements, les principales opérations 2013 sont les suivantes :

Ahun et Bénévent : 90.000 € pour la rénovation des salles de sciences ;

Chénérailles et Felletin : Plus de 1,5 M€ pour les travaux de réfection des cuisines ;

Dun-le-Palestel, Parsac et Martin Nadaud Guéret : 440.000 € pour la réfection des sanitaires filles et garçons ;

Bonnat, Dun-le-Palestel et Martin Nadaud Guéret : 870.000 € pour les travaux de réfection des toitures-terrasses ;

Saint-Vaury : Plus de 430.000 € pour la fin des travaux de restructuration du gymnase.

Divers : Près de 440.000 € pour réaliser des études concernant les bilans thermiques des collèges chauffés au fioul, ainsi qu'un diagnostic radon sur la moitié des collèges.



L'effort est main

Après un niveau record en 2012 (16,7 M de travaux sur les routes département)

CELA commence très sérieusement à se voir. En l'occurrence, les efforts consentis par le Conseil Général pour réaliser un tracé Est-Limousin de qualité. De même que les aménagements sur l'ex-RN141, devenue RD941 après son transfert au Département. L'année 2013 verra une nouvelle fois les efforts poursuivis en matière routière, permettant de conforter les axes structurants du territoire creusois.

La voirie départementale étant une de ses compétences majeures, le Conseil Général maintient donc un fort niveau d'investissement et 2013, avec 16 M€ de travaux, se situera pratiquement au niveau de 2012 (16,7 M€), qui constituait pourtant un record historique.

Par ailleurs, l'exercice 2013 affiche une section de fonctionnement à même hauteur qu'en 2012 (4,3 M€), pour l'entretien de la voirie proprement dit : entretien courant, petits travaux, interventions sur les ouvrages d'art, interventions paysagères, etc. Parallèlement, l'enveloppe proposée au titre du service hivernal s'élève à 1,9 M€, comme les deux dernières années.

Pour en revenir aux 16 M€ prévus au budget d'investissement routier 2013, on s'intéressera plus particulièrement aux actions suivantes :

Programme routier d'intérêt régional (PRIR) : C'est le programme de l'axe Est-Limousin, que l'on appelle également axe



Le Conseil Général consacrera plus de 6 M€ au Programme Routier d'Intérêt Régional.

tenu

€), le Conseil Général engagera 16 M€
ales en 2013 (supérieur à 2011).

Nord-Sud en Creuse, résultant d'un partenariat entre le Conseil Général et le Conseil Régional, pour lequel 60 M€ d'investissements ont été prévus sur 15 ans. C'est aussi, depuis son transfert au Département, la RD941 (ex-RN141).

Pour un montant de près de 6,1 M€ de finances départementales, les travaux concerneront essentiellement, sur l'Axe Est-Limousin (RD990) l'achèvement de l'aménagement entre Chénéraillles et Létrieux ; sur la RD941, l'aménagement d'un créneau de dépassement à Rigour (Bourganeuf), le début de la construction d'un autre créneau de dépassement entre Quioudeneix et Sidoux (Saint-Avit-de-Tardes et Néoux).

Autres programmes : L'année 2013 ne verra pas de grosse opération au titre du PRID (programme routier d'intérêt départemental) ; à noter toutefois la création d'une seconde aire de covituration à Saint-Vaury.

Les crédits seront affectés à l'ensemble des principales routes départementales réclamant des travaux : soit au titre des grosses réparations (2,7 M€), soit pour les traverses de bourg (1,5 M€), soit au titre des programmes d'axes (3,4 M€), soit pour les grosses réparations aux ouvrages d'art (0,9 M€), soit pour les aménagements de sécurité (0,8 M€), soit encore au titre de l'amélioration de la sécurité (0,6 M€), avec notamment des aménagements sur certaines dessertes de transports scolaires. ■

ET AUSSI...



L'action sociale constitue un domaine prioritaire de l'action départementale, ce qu'attestent les chiffres : en dehors des frais de personnel qui y sont attachés, elle représente plus de 90 M€ au budget primitif 2013. Sur cette enveloppe de l'action sociale, les principaux secteurs concernés sont les suivants :

Famille et Enfance : 10,6 M€. A noter dans ce secteur une hausse significative des placements et mesures éducatives décidés par la Justice, qui a pour conséquence d'accroître sensiblement les crédits dédiés aux familles d'accueil salariées par le Département. Le Conseil Général maintient également sa participation au lieu neutre Mosaïque 23 destiné à la médiation des rencontres entre les enfants et leur famille dans les situations de conflit, géré en partenariat avec l'AECJF.

Personnes handicapées : 20,2 M€. Secteur en hausse de 5% par rapport à 2012. Il s'agit de la prise en compte des prestations accordées en vue du maintien à domicile et des aides relatives au placement familial ou en établissement.

Personnes âgées : 4 M€. Il s'agit des actions afférentes à l'hébergement des personnes âgées dans les établissements et les familles d'accueil et aux services de maintien à domicile (repas, aides ménagères), au titre de l'aide sociale.

Personnes dépendantes : 27,5 M€. Il s'agit notamment de couvrir les dépenses liées à l'APA (à domicile ou en établissement), ainsi que celles liées à la coordination départementale (CLIC, CODERPA) et au déploiement des packs domotiques. Les seules dépenses liées à l'APA sont estimées à 25,4 M€ dont 15,7 M€ au seul titre de l'APA à domicile. Après prise en compte des recettes (compensation de l'Etat), les dépenses nettes de la dépendance seront de plus de 13,3 M€, contre 12,2 en 2012.

Revenu de Solidarité active : 13,7 M€. Quasi stabilité par rapport à 2012 (et même très légère baisse), pour un secteur où le Conseil Général maintient ses engagements en matière de politique d'insertion. Avec une particularité creusoise : un bénéficiaire du rSa sur deux travaille et perçoit son allocation en complément de son activité.



Des bébés lecteurs très à l'aise sur leur tapis !

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Bébés « lecteurs »

Dans le cadre du Contrat Territoire Lecture, le Conseil Général de la Creuse développe plusieurs actions en direction de la petite enfance et visant à l'éducation au livre.

BEAUCOUP de mamans, mais aussi de papas, aiment fredonner des comptines au creux de l'oreille de leur tout-petit, espérant parfois les endormir ainsi, par cette parole musicale qui apaise au-delà des mots employés. Bien moins nombreux sont les parents qui lisent des histoires à leur nouveau-né, sans doute parce qu'il leur paraît bien jeune pour être confronté aux bouquins, et que, souvent, le livre est associé aux apprentissages scolaires. Pourtant, même âgé de quelques mois, voire de quelques semaines, un bébé est sensible aux histoires qu'on lui raconte et aux livres que l'on partage avec lui.

C'EST BON POUR LES BÉBÉS !

A la fois objet fascinant à triturer pour les petites mains potelées, mais aussi sacré support à histoires, le livre permet d'éveiller le tout-petit, de susciter curiosité et intérêt, tant par le plaisir des yeux et de la manipulation que par la relation nouée avec son parent. En prenant du temps pour raconter une histoire, l'adulte permet au bébé d'accéder à la langue du récit, à la musicalité des mots, à un vocabulaire riche et symbolique, bien éloigné de la langue fonctionnelle, usuelle.

Dans le cadre du Contrat Territoire Lecture signé avec l'Etat (voir colonne), le Conseil Général de la Creuse bénéficie de moyens supplémentaires lui permettant de mener de nombreuses actions en direction des 0-3 ans, pour favoriser la rencontre avec le livre et contribuer ainsi à la lutte contre l'illettrisme.

Avec l'opération « Mon premier livre » lancée cette année, un album jeunesse est envoyé dans chaque famille qui accueille un enfant (voir encadré). De même, chaque année au printemps – la première édition vient d'avoir lieu en mars à La Souterraine – les journées départementales du livre jeunesse baptisées « Mômes à la page » seront l'occasion de sensibiliser les adultes, qu'ils soient parents, professionnels des bibliothèques ou de l'enfance, à la littérature jeunesse, et de donner le goût de lire aux plus jeunes. Régulièrement, la Bibliothèque Départementale de la Creuse augmente les dotations d'albums cartonnés, de livres-doudous et autres ouvrages en tissu destinés aux tout-petits lecteurs, afin de pouvoir approvisionner les bibliothèques du réseau départemental. Véritable centre de ressources, la BDC propose aux bénévoles et aux professionnels des bibliothèques des formations pour animer des lectures destinées aux petites oreilles, mais aussi du matériel pour aménager des coins lecture adaptés et confortables. Des tapis rembourrés, des bacs à livre souples et colorés dans lesquels on aime se servir, des accessoires, des marionnettes ou des tabliers à histoire... Tout est fait pour théâtraliser ce temps de la lecture à voix haute et pour capter l'attention des bambins.

Construire un autre rapport au livre, celui d'une réelle familiarité et d'un plaisir partagé, c'est l'objectif que se fixe le Conseil Général de la Creuse : dans le cadre de sa politique de lecture publique, le Département prescrit un bain de lectures à tous les petits Creusois. ■



Les réunions publiques de la concertation Agenda 21 ont permis de nombreux échanges, notamment à travers l'expérience de certains grands témoins (ici Jérôme Orvain, agriculteur paysan).

AGENDA 21

Une certaine idée de notre territoire

La concertation lancée par le Conseil Général dans le cadre de sa démarche Agenda 21 a été très riche. Vous avez exprimé une certaine idée de notre territoire, parfois éloignée des sentiers battus.

A ceux qui auraient parié pour une vision passéiste, conservatrice, de la Creuse, nous répondrons tous ensemble : perdu ! Car, s'il est encore trop tôt pour tirer tous les enseignements d'un mois et demi de concertation avec les Creusois (questionnaire et réunions publiques), une chose est certaine : les Creusois sont attachés à leur territoire et ils le regardent avec les yeux qu'il convient d'avoir en 2013, sans filtre sépia ni quelque forme de passéisme que ce soit.

Les réunions publiques de Boussac, Bourgneuf, Dun-le-Palestel et Felletin ont permis de balayer tous les sujets qui touchent à la fois au développement durable et aux compétences du Conseil Général, exercice de pédagogie compris et partagé par un public très participatif. Elles ont aussi été l'occasion de mesurer l'énergie qui, en dépit des vicissitudes d'une époque touchée par la crise, continue d'animer un territoire vigilant mais porté vers son avenir. Où l'on a parlé circuits courts sécurisant la chaîne alimentaire tout en valorisant les savoir-faire locaux, agriculture comme très haut débit Internet, solidarités comme accueil de nouvelles populations, activité économique comme préservation du patrimoine paysager creusois, etc.

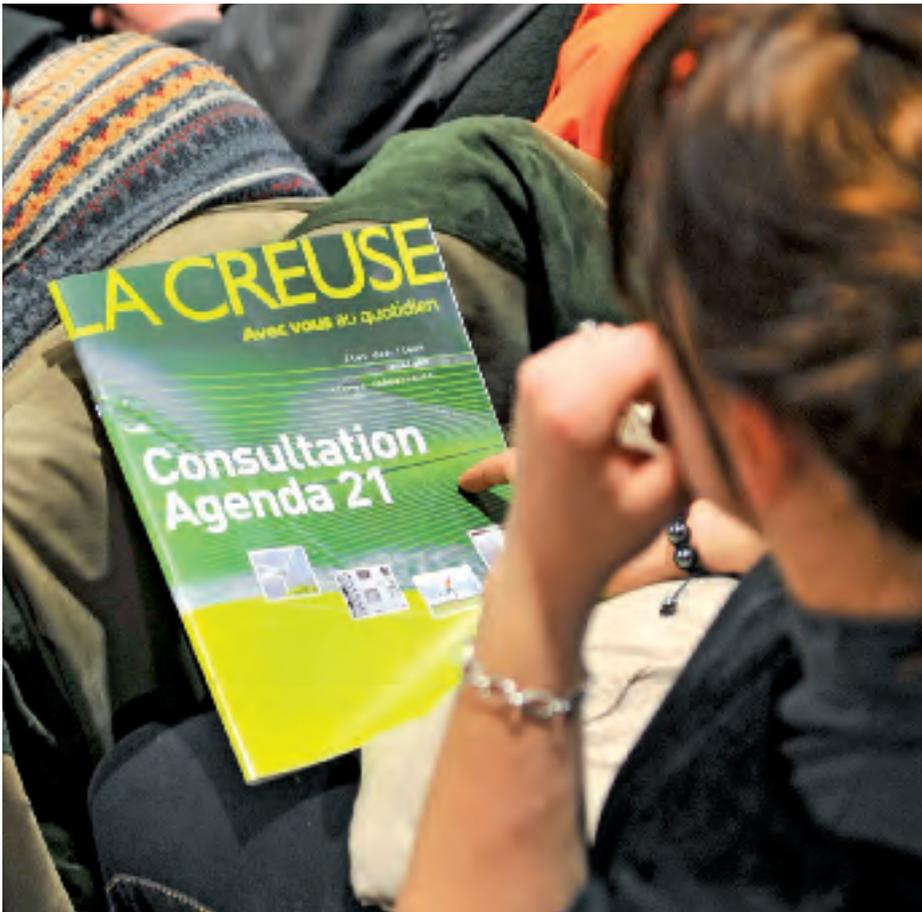
Le questionnaire qui avait été distribué avec le précédent numéro du Magazine de la Creuse et mis en ligne sur le site Internet du Conseil Général a confirmé, réponses et commentaires à l'appui (voir encadré), ce que sont les préoccupations actuelles des Creusois. Bien sûr, on sent une population qui souffre ou s'inquiète, quand affleurent, nichées dans les réponses, des revendications

encore vives, prêtes à déployer banderoles et colère : la santé en priorité numéro 1, c'est le constat d'une carte hospitalière affaiblie, d'une médecine de ville désertée ; le train comme moyen de transport prioritaire, c'est la volonté d'être relié à l'ailleurs, d'y aller pour en revenir, d'accueillir aussi, alors que se dérobent, une à une, les dessertes.

RÉFLEXION MÛRIE ET DÉTERMINÉE

Mais on y voit aussi une population à la réflexion mûrie et déterminée, qui donne par exemple sa nette préférence au très haut débit par rapport à la téléphonie mobile : oui, les Creusois ont un portable, merci pour eux ; mais oui surtout, ils savent qu'Internet permet, ici comme ailleurs, de travailler, de créer, de produire, de vivre. Les Creusois parlent aussi d'accueil, pour les jeunes enfants et les personnes âgées d'ici comme pour les nouveaux arrivants, ce qui n'est pas anodin.

Ce faisant, ils affirment ainsi, qu'ils soient nés en Creuse ou y aient élu domicile, leur passion pour un territoire, leur volonté de le préserver, non pas comme sanctuaire d'une nature fantasmée mais comme alternative aux grandes concentrations urbaines. Par petites touches impressionnistes – et oui, on y revient toujours – ils dessinent en quelque sorte ces nouvelles ruralités que le Conseil Général de la Creuse, au côté de l'Allier, du Cher et de la Nièvre, veut faire entendre et réhabiliter au plus haut niveau. Cela ne fait que commencer, nous y reviendrons. ■



CHÉNÉRAILLES : NOUVEAU CENTRE D'EXPLOITATION

Le centre d'exploitation de Chénérailles dispose désormais de bâtiments neufs, à l'entrée de la commune (route de Gouzon), qui ont été inaugurés récemment. La construction d'un bâtiment à usage technique avait été décidée pour permettre l'accueil des 7 agents du Conseil Général et de leurs matériels (déneigement, fauchage, notamment). La conception se veut simple et homogène : un bâtiment à usage de garage pour les véhicules d'entretien et le matériel ; un bâtiment à usage de bureaux, vestiaires et sanitaires ; l'ensemble habillé d'un bardage bois comportant une isolation par l'extérieur, avec 2 voiles en béton lasuré agrémentant les façades et servant de support à la signalétique. L'ensemble du bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite. Il est conçu pour être en basse consommation d'énergie : isolation thermique intérieure et extérieure, production d'eau chaude par capteurs solaires, production de chauffage par une chaudière à condensation alimentée au gaz naturel, parements en bois recyclables, etc. Le montant total de cette opération s'élève à 680.450 € TTC, financés entièrement par le Conseil Général.

INFO+ : LE CENTRE D'EXPLOITATION DE CHÉNÉRAILLES, QUI DÉPEND DE L'UTT (UNITÉ TERRITORIALE TECHNIQUE) D'AUZANCES, A EN CHARGE L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION DE 145 KM DE ROUTES DÉPARTEMENTALES TRAVERSANT 19 COMMUNES.

VOTRE AVIS : LES PREMIÈRES TENDANCES

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire Agenda 21 qui vous était proposé dans le précédent numéro du Magazine de la Creuse et sur le site Internet du Conseil Général www.creuse.fr. Voici les premières tendances de l'analyse de vos réponses.

Profil : davantage de femmes que d'hommes ont répondu, pour une moyenne d'âge de 53 ans. A noter que vous avez été nombreux à utiliser les espaces de commentaires libres, parfois pour des sujets assez éloignés du développement durable, mais le plus souvent pour souligner vos préoccupations par rapport à l'organisation de la santé dans le département, qu'il s'agisse de l'hôpital ou de la médecine dite de ville.

Au-delà des mots, ces préoccupations se traduisent dans les chiffres, puisque l'accès à la santé arrive largement en tête de tous les sujets proposés : plus de 90% d'entre vous le considèrent comme « très important », très loin devant tous les autres. Suivent, parmi les sujets qui ont recueilli le plus de suffrages : la préservation des ressources naturelles (74%), l'accès à l'éducation (71%), le renforcement de l'aide au maintien à domicile (67%), la valorisation des produits locaux par les circuits courts (62%), le soutien au commerce et à l'artisanat (62%), le très haut débit Internet (61%), les trains et les routes (62 et 60%), l'encouragement aux services d'aide à la personne (60%) et la préservation du patrimoine paysager et de la biodiversité (54%).



Toitures-terrasses à Bonnat, Dun et Guéret ; sanitaires à Dun et Guéret ; cuisines à Chénérailles et bientôt Felletin : le Conseil Général a lancé un gros programme de travaux dans les collèges creusois.

COLLÈGES

Le couvert... Et les couverts...

Le Conseil Général conduit actuellement plusieurs chantiers importants dans les collèges creusois. Pour améliorer les conditions dans lesquelles élèves et enseignants vivent et travaillent.

Le budget primitif relatif aux travaux dans les collèges passe de 2,6 en 2012 à 3,9 M€ cette année. Si une part de cette augmentation résulte du report de chantiers qui n'avaient pu se réaliser ou commencer l'an dernier (consultations infructueuses), c'est en tout cas la traduction d'une volonté intacte d'offrir aux collégiens creusois et à leurs enseignants de bonnes conditions d'évolution.

Ainsi, de nombreux chantiers ont-ils démarré en ce début d'année 2013, dans la mesure où ils ne créent pas de désagréments à la bonne marche des établissements en période scolaire. Certains sont d'ailleurs peu visibles, bien qu'ils ne soient pas anodins, encore moins vides de sens.

ECONOMIES D'ÉNERGIE

C'est le cas des opérations de réfection des toitures-terrasses des collèges March Bloch de Bonnat, Benjamin Bord de Dun-le-Palestel et Martin Nadaud de Guéret. Ces trois chantiers, qui représentent un montant total de 870.000€ TTC (voir encadré), s'inscrivent dans le programme pluriannuel de grosses réparations aux clos-et-couvert des collèges que porte le Conseil Général.

On pourrait croire qu'il s'agit là d'opérations ordinaires. En fait, pas tant que ça. Par l'intermédiaire de ces travaux, le Département marque sa volonté de réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments dont il a la charge, initiée par les orientations de sa démarche Agenda 21 ; ainsi pourra-t-on limiter les effets de la hausse des énergies et ne pas peser inutilement sur les moyens des établissements. De même, dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economie d'Energie, des aides importantes à l'investissement sont en cours d'obtention par le Conseil Général. Parallèlement à ces chantiers sur les toitures-terrasses dont deux sont d'ailleurs déjà terminés, le Département procède à la réfection complète des sanitaires filles et garçons des collèges Benjamin Bord de Dun-le-Palestel et Martin Nadaud de Guéret. Il s'agit là d'opérations inscrites dans le cadre du programme relatif à l'amélioration du cadre de vie des collégiens, comme les chantiers de réfection des cuisines des collèges de Chénérailles et Felletin.

Actuellement, ce sont les phases démolition qui occupent les ouvriers. Mais d'ici quelques semaines pour les sanitaires et quelques mois pour les cuisines, les collégiens concernés pourront bénéficier de conditions de vie très sensiblement améliorées, répondant à toutes les contraintes sanitaires et réglementaires. ■



RD990 : LIVRAISON MI-MAI

Démarré en septembre 2012 et interrompu pendant la période de viabilité hivernale, le chantier de la RD 990, entre Chénérailles et Létrieux, a repris tambour battant. Ces travaux consistent à aménager ce tronçon de 3.500 m dans la continuité des aménagements déjà réalisés sur l'itinéraire de l'axe Est-Limousin, au titre du PRIR (programme routier d'intérêt régional). Les travaux consistent au renforcement (par rechargement de la chaussée) et au calibrage (par création d'une poutre rive) de la chaussée de cette section, mais aussi à la rectification des virages situés juste avant l'entrée de Chénérailles. D'un montant total de plus de 2,5 M€ TTC, cette opération financée à 70% par le Département et 30% par la Région devrait être terminée vers la mi-mai 2013. Elle permettra une continuité d'itinéraire, de Gouzon à Aubusson via Chénérailles, dans la configuration Axe Est-Limousin (route élargie, renforcée et mise hors-gel).



LES CHANTIERS EN BREF

Réfection de la cuisine du collège de Chénérailles

Réfection complète de la cuisine existante (460 m² sur 2 niveaux). Elle disposera de tous les équipements nécessaires à la préparation et au service des repas : livraison-réception, stockage, réserves produits, locaux à vaisselle, à ménage, à déchets, laverie vaisselle, préparation froide et chaude, ligne de distribution, etc.

Début des travaux : février 2013 ; mise en service prévisionnelle : rentrée 2013-2014.

Montant de l'opération : **800.000€** TTC, financés par le Département.

Réfection de la cuisine du collège de Felletin

Réfection complète de la cuisine existante et son extension sur environ 150 m² (à terme, environ 500 m², y compris le réfectoire et la zone de distribution). Elle disposera de tous les équipements nécessaires à la préparation et au service des repas : livraison-réception, stockage, réserves produits, locaux à vaisselle, à ménage, à déchets, laverie vaisselle, préparation froide et chaude, ligne de distribution, etc.

Début prévisionnel des travaux : mai 2013 ; mise en service prévisionnelle : fin 2013.

Montant de l'opération : **800.000€** TTC, financés par le Département.

Réfection des sanitaires des collèges de Dun-le-Palestel et Martin Nadaud Guéret

Réfection complète des sanitaires filles et garçons.

Début des travaux : février 2013 ; mise en service prévisionnelle : mai 2013.

Montant des opérations : **130.000€** TTC à Dun, **150.000€** TTC à Guéret, financés par le Département.

Réfection des toitures-terrasses des collèges de Bonnat, Dun-le-Palestel et Martin Nadaud Guéret

Martin Nadaud Guéret : externat parties sud et nord et logements pour 2 500 m² ; début des travaux : mars 2013 ; livraison prévisionnelle : mai 2013.

Bonnat : bâtiment principal, demi-pension, chaufferie atelier pédagogique et salle de restauration pour 1 300 m² ; travaux terminés.

Dun-le-Palestel : administration et externat pour 1 300 m² ; travaux terminés.

Montant des opérations : **420.000€** TTC à Guéret, **260.000€** TTC à Bonnat et **190.000€** TTC à Dun, financés par le Département.



En double mixte, deux équipes constituées chacune d'un garçon et d'une fille s'affrontent.

BADMINTON

L'envol creusois

Peu connu et peu pratiqué dans la France des années 1970, le badminton est en plein développement au niveau national comme dans notre département.

LONGTEMPS considéré en Occident comme un simple jeu de plage, alors qu'il s'agit d'une discipline reine dans de nombreux pays asiatiques, le badminton est un sport de raquettes non seulement technique, mais aussi particulièrement intense sur le plan cardiaque, exigeant du badiste explosivité et rapidité pour que le volant continue de fuser, comme poussé d'une simple chiquenaude... Mais, parce que l'on peut vite s'amuser, même en débutant, sur quelques coups de raquette, beaucoup se laissent tenter par ce sport d'intérieur et par sa facilité apparente.

MIXITÉ DE LA PRATIQUE

Depuis plusieurs années, les effectifs du Comité départemental de Badminton sont en constante hausse. En partant de loin, puisqu'il y a dix ans, il ne comptait que trois clubs et moins de 200 licenciés, ce petit CODEP est devenu plus grand, avec 630

licenciés répartis dans onze clubs creusois qui permettent une pratique de loisir comme de compétition. Pour une discipline en plein essor, il est parfois difficile de trouver sa place parmi les autres sports de salle qui occupent les gymnases de notre département.

Bernard Paranton, qui est le Président du Comité depuis l'origine, se souvient notamment des difficultés à faire admettre un marquage au sol qui ne soit pas temporaire pour délimiter les terrains de badminton. Il reste toujours aussi enthousiaste en évoquant ce sport un peu à part qu'il connaît depuis maintenant près de trente ans. « J'aime le côté pionnier de ce sport, il fallait tout inventer et tout construire lorsque nous avons commencé » explique-t-il.

La pratique est en effet encore très confidentielle, avec à peine quelques milliers de licenciés dans toute la France, lorsque naît en 1984 le premier club du Limousin... à Guéret. Après l'euphorie des débuts vient

le temps nécessaire de la structuration, encouragée par la Fédération Nationale de Badminton. Les Ecoles de jeunes, dont certaines labellisées par la Fédération, assurent un encadrement de qualité auprès des plus jeunes, qui constituent désormais près de la moitié des effectifs dans le département.

Mais ce qui fait la grande originalité de ce sport reste la mixité, même en compétition. Bernard Paranton enfonce le clou : « Le double mixte est véritablement emblématique de notre discipline, car c'est un des seuls sports où l'on peut faire jouer filles et garçons ensemble, même si ce n'est pas facile de constituer les paires ! » Filles et garçons, mais aussi jeunes et moins jeunes ensemble, sur un même terrain. « Vous connaissez beaucoup de sports où l'on peut jouer en famille ou en couple ? ».

Ainsi, dans les gymnases et sur les terrains, le badminton cultive l'art du vivre ensemble, une bonne façon sans doute de se préserver des violences qui peuvent agiter les autres milieux sportifs. ■

Et aussi...



La section sportive de Bonnat.

UNE NOUVELLE SECTION SPORTIVE

Le Conseil Général de la Creuse, dans le cadre de sa politique sportive, soutient les structures de formation labellisées par l'Etat comme les sections sportives scolaires. Dans le département, six sections sportives étaient jusqu'alors soutenues : football et VTT au collège Marouzeau de Guéret, basket à Saint-Vaury et Aubusson, handball à La Souterraine et natation au collège Nadaud de Guéret. Depuis la rentrée de septembre 2012, une septième section sportive consacrée au badminton a été créée par décision du rectorat, sous l'impulsion d'enseignants motivés du collège Marc Bloch de Bonnat. Les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} qui ont été recrutés dans cette section bénéficient d'entraînements supplémentaires, à raison de deux heures par semaine et par niveau. Le Conseil Général apporte son soutien à la section sportive en prenant en charge les frais liés aux déplacements (4 par année scolaire) des élèves de la section.

AVEC LES I-RONDELLES

Le club de moto les I-Rondelles organise deux manifestations, les 11 et 12 mai prochain, sur le site de la Naute, à Champagnat. Le samedi, championnat de France d'enduro de motos anciennes et le dimanche, Family Enduro. Dans une ambiance très conviviale, des amoureux de la moto verte en famille découvriront environ 150 km de chemins et routes de Creuse.

Pour tout renseignement, consulter le site Internet de l'association :
<http://www.les-i-rondelles.fr>

LE CODEP EN BREF

Créé en 1998, le Comité départemental de Badminton, appelé CODEP, a pour vocation d'organiser et fédérer la pratique du badminton sur le département. Avec des effectifs en constante augmentation depuis l'origine, le CODEP compte 11 clubs en 2013, suite aux créations successives enregistrées à Auzances et Bonnat en 2011 et du petit dernier à Crocq, en 2012.

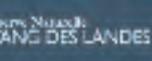
L'équipe départementale, constituée d'une vingtaine de bénévoles, travaille en commissions. La Commission Adultes s'occupe plus particulièrement des tournois et championnats départementaux, tandis que la Commission Jeunes met en place des stages généralistes s'adressant à tous les licenciés et des stages de perfectionnement pour la sélection départementale, appelée Collectif Jeunes.

Le Comité départemental est soutenu par le Conseil Général de la Creuse et l'Etat, dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (2009-2012). En 2012, le CODEP a reçu une subvention de 750€ pour mener ces actions.

En 2012, Emmanuel Calvagnac a été aidé par le Conseil Général dans le cadre du fonds départemental aux sportifs de bon niveau. Membre du Centre Régional d'Entraînement et de Formation (CREF), vice-champion du Limousin dans sa catégorie, il occupait la 65^e place nationale en simple, la 33^e en double hommes et la 28^e en mixte.

CONTACT : CODEP BADMINTON, 20 AVENUE BORDIER, 23000 GUERET – PRÉSIDENT BERNARD PARANTON – CODEP23@YAHOO.FR





Le calendrier des Rendez-vous Nature 2013, avril / mai 2013

Les Rendez-vous Nature sont l'occasion d'approcher le monde complexe qui fait toute la richesse de l'Etang des Landes.

ETANG DES LANDES

Vous avez rendez-vous avec la nature

Si la protection de la richesse du patrimoine naturel de l'Etang des Landes est une mission essentielle du Conseil Général, gestionnaire de la Réserve, une autre est de la faire découvrir.

Le calendrier des Rendez-vous Nature de l'Etang des Landes que vous avez trouvé dans ce numéro du Magazine de la Creuse vous permettra de connaître l'ensemble des animations proposées par l'équipe de la Réserve au cours des prochains mois. Ces animations sont à l'image du patrimoine naturel de ce site merveilleux : nombreuses et variées.

APPROCHER LES MONDES CACHÉS

Ce document sera votre guide d'avril à novembre, comme le seront les membres de l'équipe de la Réserve à chacune de vos visites, pour peu que vous ayez envie de suivre le feuillet des 25 animations proposées pendant cette période. Mais le calendrier des Rendez-vous Nature 2013 n'est pas qu'un simple support de communication ; il est aussi la traduction d'une des missions du Conseil Général de la Creuse prévues dans le plan de gestion de la Réserve de l'Etang des Landes.

Préserver la richesse du patrimoine naturel qui a valu au site son classement comme réserve naturelle nationale, c'est l'obligation première faite au gestionnaire de ladite Réserve. Pour ce faire, d'ailleurs, le Conseil Général s'est associé les compétences scientifiques du Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin ; il a aussi créé en son sein un service biodiversité. Mais le cahier des charges du gestionnaire prévoit aussi qu'il développe un plan d'interprétation de la Réserve, lequel prévoit des actions d'éducation à l'environnement, de sensibilisation et d'information du public. A travers ces actions, il s'agit de faire connaître le patrimoine naturel dont le gestionnaire a la charge.

L'Etang des Landes, c'est une grande richesse naturelle, à la fois faunistique (700 espèces d'oiseaux, de libellules, de batraciens, de chauve-souris, etc.) et floristique (400 espèces, dont certaines rares et menacées), répartie sur 165 hectares.

Il offre aux promeneurs une grande variété d'ambiances et de paysages tout au long de l'année : prairies, landes et roselières y entourent le plus vaste étang limousin d'origine naturelle (102 hectares). C'est un monde complexe et plein de mystères, dans lequel chacun a ou cherche sa place, construisant un équilibre souvent fragile que la main de l'homme, une fois n'est pas coutume, s'applique à conforter.

Les animations proposées dans le cadre des Rendez-vous Nature sont donc autant d'occasions d'approcher ces mondes cachés, leur complexité, leur fragilité, d'en prendre conscience. Elles peuvent même être l'occasion de contribuer à la qualité du site, en chaussant ses bottes et en s'armant de bonne volonté pour participer à certains chantiers ouverts au public. Après tout, si l'Etang des Landes est la propriété du Conseil Général, il est donc votre propriété collective. Vous avez rendez-vous pour prendre soin de chez vous... ■

Et aussi...



AVOIR LE BON COMPORTEMENT



Le site de la Réserve naturelle nationale de l'Etang des Landes est ouvert à tous. Mais pas à toutes les activités, ni tous les comportements. On y profite de la nature à pied, sans autre véhicule que son envie de voir, entendre, sentir les mondes qui y ont élu domicile.

C'est ainsi que le site est protégé par la réglementation et que s'y imposent des règles et des comportements adaptés : l'Etang des Landes n'est pas un site de baignade ou de navigation ; il est interdit d'y camper, d'y cueillir des fleurs (certaines sont rares et protégées) et nos amis les animaux domestiques, qui ne connaissent pas bien les règles de Dame Nature, supporteront d'y être tenus en laisse.

Ces contraintes, tout à fait supportables au demeurant, sont clairement indiquées un peu partout sur le parcours de près de 7 kilomètres qui vous permettra de faire le tour de l'Etang des Landes. A noter qu'il vous sera réclamé une vigilance et des précautions accrues sur la partie dite de « queue d'étang » (en gros entre le Grand Affût et l'Affût des Trois Bouleaux), qui constitue le cœur de la Réserve, sa partie la plus sensible.

L'équipe de la Réserve a même revu intégralement le balisage des sentiers, afin que chacun y circule dans les meilleures conditions et sache toujours où il est.



DES HAIES

POUR LES ABEILLES

Les élus du Conseil Général des Jeunes (CGJ) sont des fervents défenseurs de la nature : passent les générations mais toutes, chaque année, réaffirment leur volonté d'agir pour la préservation des paysages et de l'environnement creusois.

C'est ainsi que dans le prolongement de l'action conduite l'an dernier par leurs prédécesseurs – création d'un rucher urbain sur l'un des sites guérétois du Conseil Général – les élus juniors creusois sont intervenus, en mars, pour une opération de plantation de haies.

Cette opération devait avoir lieu quelques semaines plus tôt, mais la météo (neige) n'avait pas permis de la maintenir. Là, les membres de la commission Environnement du CGJ n'ont dû affronter que la froidure, accompagnés par les jardiniers du Conseil Général qui leur avaient préparé le terrain les jours précédents, par les référents du CGJ et des représentants de la Réserve de l'Etang des Landes. Ainsi vient de naître un terrain propice au travail que les abeilles ne manqueront pas d'accomplir sur ce site dans les années qui viennent.

Pendant ce temps, à quelques mètres de là, les autres élus du CGJ (commissions Education-Culture-Sport et Solidarité) planchaient, au chaud, sur l'organisation des animations qu'ils conduiront dans le courant du printemps.



PATRIMOINE

N°14, 15, 16, etc

A raison de quatre ou cinq titres chaque année, les éditions de la Conservation départementale du Patrimoine contribuent à une meilleure connaissance de notre histoire commune.

Les amateurs du patrimoine rural, mais plus largement les Creusois qui s'intéressent à leur département, connaissent bien les éditions de la Conservation départementale du Patrimoine. Régulièrement de beaux ouvrages permettent de porter à la connaissance de tous des pans méconnus de l'histoire de notre département. Ce fut le cas avec « Marie dans la Creuse » traitant de la statuaire religieuse, mais aussi avec « Mémoire ouvrière de la Creuse » qui mettait au jour un passé industriel, celui des petites industries ou de l'artisanat propres à notre territoire rural. Tandis qu'un livre sur les fanfares et les harmonies est en préparation, un autre ouvrage intitulé « Histoire et histoires du cinéma dans la Creuse », truffé d'anecdotes et retraçant l'avènement du cinématographe et son développement, est sur le point de paraître, sans doute pour la fin du mois de mai 2013.

TROIS NOUVEAUX NUMÉROS

Dans un autre registre tout aussi couru, la collection « Patrimoine de nos villages » se décline par cantons et met en relief, à raison de quatre ou cinq titres chaque année, les richesses patrimoniales de la Creuse. Sans prétention aucune - si ce n'est celle de la qualité du propos scientifique et de ses illustrations - les fascicules mettent l'accent sur ce qui fait l'identité d'un territoire, dans un réel souci de vulgarisation. Tous sont conçus sur le même modèle : un livret de 24 pages présente, sur le périmètre de chaque canton et

toujours selon la même trame, le bâti et autres témoignages de l'activité humaine. L'approche retenue, clairement pédagogique, mêle textes et photos ou documents. Sont évoqués tour à tour le paysage et l'environnement, puis la vie rurale traditionnelle c'est-à-dire l'économie agricole liée au village, les architectures - celles liées à l'eau évidemment (moulins, fontaine, lavoirs, gués ou ponts) comme les architectures symboliques et religieuses - pour finir par une évocation des « dires », des légendes et traditions populaires.

En ce printemps 2013, trois nouveaux numéros viennent rejoindre les livrets déjà parus de la collection « Patrimoine de nos villages » : le 14^{ème} numéro consacré au canton de Le Grand-Bourg paraît mi avril, celui du canton de Pontarion sortira des presses fin mai, juste avant celui du canton de Jarnages à la fin du moi de juin. Sont également prévus pour l'année 2013 les carnets concernant les cantons d'Aubusson, Saint-Sulpice-les-Champs, Ahun et La Souterraine. Ces livrets bénéficient d'un beau succès, certains sont même épuisés. Sans doute parce qu'ils permettent une véritable appropriation par tous du patrimoine rural qui nous entoure. ■

INFO + : TOUTES LES PUBLICATIONS DE LA CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DU PATRIMOINE SONT DISPONIBLES DANS LES LIBRAIRIES, POINTS PRESSE ET OFFICES DE TOURISME DU DÉPARTEMENT.

- LES LIVRETS « PATRIMOINE DE NOS VILLAGES » : 3€
 - « HISTOIRE ET HISTOIRES DU CINÉMA DANS LA CREUSE » : 20€
- RENSEIGNEMENTS : 05 44 30 27 33 OU PATRIMOINE@CG23.FR

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

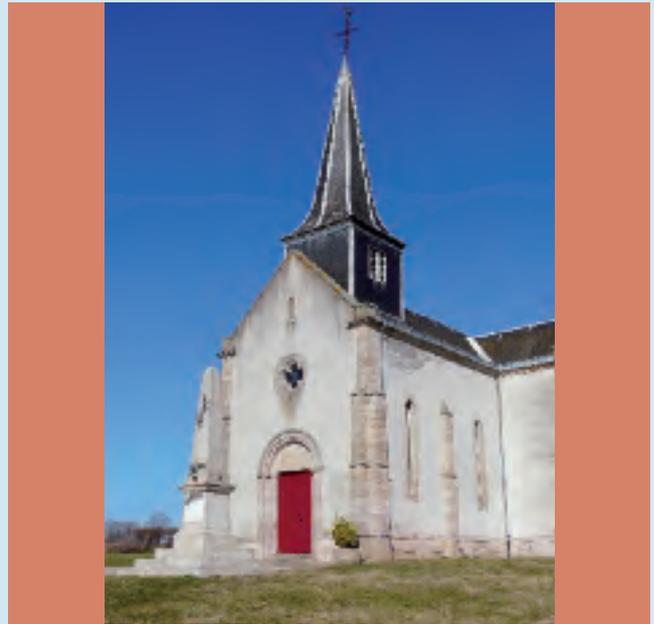
PATRIMOINE DE PAYS

Barrière d'enclos en bois (La Celle-sous-Gouzon)



MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise paroissiale de Trois-Fonds



OBJETS DU PATRIMOINE

Bannière de procession Notre-Dame des Emigrants (St-Georges-Nigremont)



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise paroissiale de Trois-Fonds

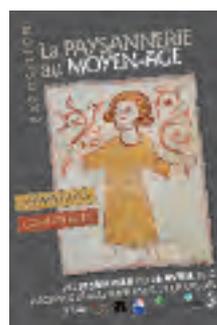


L'église paroissiale de Trois-Fonds est placée sous le vocable saint Sulpice. La paroisse de Trois-Fonds dépendait de l'abbaye de Chambon-sur-Voueize.

Son église actuelle est de style néo-médiéval. Elle a été élevée de 1885 à 1887 par l'entreprise Brunet, sur les plans de l'agent voyer Dumas, sur un site où devait être groupés mairie, presbytère et cimetière. L'église sera la seule réalisation de ce vaste projet.

Un clocher carré en charpente et sa flèche, couverts d'ardoises, s'élevaient sur l'extrémité de la nef. Un portail en plein cintre à tympan s'ouvre à l'ouest. A l'intérieur, l'édifice se compose d'une nef de deux travées voûtée en berceau, d'un transept saillant et d'un chœur à chevet plat voûté en plein cintre. Des ogives en bois soulignent la croisée.

Notice extraite d'Alain Mingaud, *Eglises de la Creuse*, éditions Lucien Souny, 2006, p. 300



LA PAYSANNERIE AU MOYEN-ÂGE

Jusqu'au 26 avril, les Archives départementales présentent une exposition consacrée à la paysannerie au Moyen-âge, à partir du calendrier peint de l'église de Clairavaux. Troisième volet d'une série sur l'époque médiévale organisée en partenariat avec le Musée d'Art et d'Archéologie de Guéret et la Bibliothèque Multimédia Intercommunale de l'agglomération de Guéret, cette exposition déroule les mois et les saisons pour nous expliquer comment s'organisait la vie des paysans, leurs activités, leur environnement et leur condition sociale.

« La paysannerie au Moyen-âge », jusqu'au 26 avril 2013 – Exposition ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00, dans le hall des Archives départementales, à Guéret – Renseignements au 05 44 30 26 54.

OBJETS DU PATRIMOINE

Bannière de procession Notre-Dame des Emigrants (St-Georges-Nigremont)



L'église paroissiale Saint-Georges de Saint-Georges-Nigremont conserve une bannière de procession de Notre-Dame des Emigrants, à double face, en damas de soie blanc et rouge, brodé et peint, d'environ un mètre cinquante de hauteur et d'une largeur d'environ un mètre. Elle date du 19^e siècle. Dans des médaillons peints sont représentés, sur l'avant blanc, la Vierge à l'Enfant entourée de pèlerins en prière ; sur le revers rouge, saint Georges combattant le dragon.

Cette œuvre atteste d'une vénération de la Vierge particulière à Saint-Georges-Nigremont, puisqu'elle est désignée en tant que Notre-Dame des Emigrants et reçoit une figuration spécifique, tout à fait locale. Ce qualificatif témoigne d'une pratique sociale importante en Creuse : la migration des hommes de la campagne vers les villes pour travailler notamment en tant que tailleur de pierre ou maçon. Elle a été inscrite au titre des Monuments historiques le 13 février 2013.

PATRIMOINE DE PAYS

Barrière d'enclos en bois (La Celle-sous-Gouzon)



Le bocage est le paysage qui couvre majoritairement l'ensemble du département, notamment en raison d'un sol plus propice à l'élevage qu'à la grande culture céréalière.

Il est le fruit de plusieurs siècles d'observation et d'expérience paysanne pour adapter l'agriculture aux exigences du climat et du sol. Son rôle n'était pas seulement agricole : le tronc des arbres et les branches fournissaient un bois d'œuvre ou de chauffe.

Dans ce type d'organisation, la barrière en bois est une figure récurrente. Matérialisant le point de franchissement de l'enclos en le maintenant fermé, elle marque sa limite physique assurant la sécurité des troupeaux en pâture et la protection des cultures.

MUSIQUE



JEUDI 11 AVRIL 2013
Boussac

Concert

Avec les élèves de l'Ecole de Musique Emile Goué

Salle polyvalente – 19h00

INFO : 05 44 30 26 90 OU 05 55 65 05 95 OU WWW.TOURIS-MEBOUSSAC.FR



JEUDI 2 ET VENDREDI 3 MAI 2013

Saint-Léger-Bridereix / Bazelat

Mrs D.

Concert de musique Blues, avec un jeune groupe limougeaud composé de 4 musiciens

• Jeudi 2 mai, église de Saint-Léger-Bridereix, 20h30

• Vendredi 3 mai, salle des Fêtes de Bazelat, 20h30 – Centre culturel Yves Furet

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR



SAMEDI 4 MAI 2013

Guéret

Arno en concert

Une voix rocailleuse, une impressionnante présence sur scène et un nouveau tour : "Future Vintage" – Concert de Musiques actuelles

Espace André Lejeune – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

SAMEDI 4 MAI 2013

Bourganeuf

Concert de printemps

Concert proposé par les Amis de l'Orgue, avec les chorales des collèges de Bourganeuf et Châtelus-le-Marcheix et le Jeune Chœur de Limoges

Eglise – 17h30

INFO : 05 55 64 12 20



SAMEDI 18 MAI 2013
La Souterraine

Manu Katché

Concert de musique Jazz, par Manu Katché, musicien émérite et batteur renommé qui a joué avec les plus grands de la pop

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.MANU-KATCHE.COM



JEUDI 23 MAI 2013

Aubusson

Ginkgo

Concert de chanson française, entre jazz et bossa-nova – Avec Antoine Chatenet et Nicolle Rochelle

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



SAMEDI 25 MAI 2013

Guéret

Musiques et cinéma

Concert donné par le Quatuor de violoncelles de l'Orchestre

de Limoges et du Limousin, qui interprète des musiques de films – Les œuvres de John Williams, Vladimir Cosma, Dany Elfman, Ennio Morricone, etc sont arrangées par Manuel Doutrelant

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h30 – Puis projection du court-métrage muet "Ask Father" d'Harold Lloyd, accompagné en direct par les musiciens

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

SAMEDI 8 JUIN 2013

Guéret

Chaska en concert

Dans le cadre de "DO RE MI FAYolle LA FABrique", concert de Musiques du Monde avec Luis Ramirez et ses deux filles

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



SAMEDI 29 JUIN 2013

La Souterraine

Clôture de saison

Concert Rock gratuit en plein air, avec "Les Pours", "The Waves" et "The Raccoons"

Théâtre de verdure, Centre culturel Yves Furet en cas de mauvais temps – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

DANSE



VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 MAI 2013

Aubusson

La collection

Compagnie Pernette – Chorégraphie de Nathalie Pernette, assistée de Regina Meier – Spectacle en plein air

Scène Nationale d'Aubusson – 19h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

JEUNE PUBLIC



VENDREDI 17 MAI 2013

Guéret

Chouz

Dans le cadre des "Vendredis Sorties", danse

avec la compagnie Nathalie Cornille – Chorégraphie de Nathalie Cornille

Espace Fayolle – La Fabrique – 18h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



MARDI 28 MAI 2013

La Souterraine

Des histoires comme ça

Théâtre à partir de 6 ans, d'après l'œuvre de Rudyard Kipling – Compagnie Du Grenier au Jardin

Centre culturel Yves Furet – 10h00 et 14h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR



VENDREDI 31 MAI 2013

Guéret

Une lune entre deux maisons

Dans le cadre des "Vendredis Sorties", théâtre musical avec la compagnie La Manivelle Théâtre – Texte de Suzanne Lebeau

Espace Fayolle – La Fabrique – 18h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

HUMOUR



SAMEDI 18 MAI 2013

Guéret

Bernard Mabille sur Mesure : Tailleur de costards depuis 76

Abet Production et Divan Production présentent le spectacle humoristique de Bernard Mabille

Espace André Lejeune – 21h00

INFO ET RESERVATION : 05 55 52 14 29 (OT) OU

WWW.LESMONTSDEGUERET.FR

DU 14 AU 18 MAI
JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DE LA DANSE

Une ville qui danse



Ateliers-découverte, rencontres, démonstrations, spectacles, apéro danse, balade dansée, nuit des musées, expo, etc. Dans l'esprit de la journée départementale de la danse en Creuse, créée en 2004, l'ADIAM 23 (association départementale pour l'information et l'animation musicale en Creuse) s'associe cette année avec la ville de Guéret pour l'organisation d'une semaine festive et fédérative autour de la danse, sous toutes ses formes : classique, contemporaine, jazz, street-jazz, africaine, hip-hop, salsa, traditionnelle limousine, etc.

Sur le site de Fayolle tout entier (Espace Fayolle, gymnase et annexe, BMI, esplanade Nelson Mandela) mais aussi dans les rues de la ville ou au Musée d'Art et d'Archéologie, « Une ville qui danse » permettra, du 14 au 18 mai, à tous les acteurs (amateurs, professionnels, enseignants) de se rencontrer, de partager leurs expériences et d'en donner le goût au public.

Pour s'inscrire dans les ateliers-découverte (gratuits), contacter l'ADIAM 23 : directement par téléphone (05 44 30 24 55) ou par courrier à ADIAM 23 – Hôtel du Département – BP250 – 23000 Guéret.

POUR CONNAÎTRE LA PROGRAMMATION COMPLÈTE (SPECTACLES, DÉAMBULATIONS, ETC.) : WWW.ADIAM.CREUSE.COM

EXPOSITIONS

DU 28 MARS AU 27 AVRIL 2013

Guéret

« De la feuille de rose au rosier de Mme Husson : Jean Estaque butine l'œuvre de Maupassant »

Exposition réalisée par Jean Estaque
Bibliothèque Multimédia Intercommunale
INFO : 05 87 63 00 08 OU WWW.BMI-GUERET.FR

DU 13 AU 24 AVRIL 2013

Felletin

Exposition « En avant la musique ! »

Sur l'origine de la musique, les premiers instruments, etc – Présentation d'instruments de musique de tous les continents, d'objets artisanaux
Salle polyvalente – Tous les jours de 14h30 à 18h30, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30

INFO : 05 55 66 43 00 OU WWW.PORTESDUMONDE.NET



JUSQU'AU 26 AVRIL 2013

Guéret

La Paysannerie au Moyen-Age

Exposition proposée par les Archives départementales de la Creuse

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, vendredi de 8h30 à 16h00

INFO : 05 44 30 26 54 OU WWW.CREUSE.FR

CONTE / CONFÉRENCE



MARDI 9 AVRIL 2013

Guéret

Conférence

Par Alain Depaulis, en présence de Jean Navarro et Gilles Cervera, à l'occasion de la sortie de son dernier ouvrage "Comment travailler ensemble" – Organisé par la Bibliothèque départementale de la Creuse, en partenariat avec le Ministère de la Culture - DRAC du Limousin

Chapelle de la Sénatorerie – 20h30

INFO : 05 44 30 26 26

LES 13 ET 20 AVRIL, 15 ET 22 MAI, 15 ET 22 JUIN 2013

Aubusson et Felletin

L'heure du Conte

Lecture et atelier pour les enfants à partir de 3 ans
• Samedi 13 avril (Histoires d'ours), mercredi 22 mai (Grandir) et samedi 22 juin (Vacances en vue !) – Médiathèque d'Aubusson – De 10h30 à 11h30

• Samedi 20 avril (Dans l'eau), mercredi 15 mai (La grosse faim de petit bonhomme) et samedi 15 juin (Le sport) – Médiathèque de Felletin – De 15h30 à 16h30

INFO : 05 55 66 55 22 OU WWW.CC-AUBUSSON-FELLETIN.FR



DU 20 MAI AU 2 JUIN 2013

Dans tout le département

Festival Coquelicotantes 2013

Un festival de contes itinérant sur tout le Limousin et dans tout le département de la Creuse : 17 conteurs joueront 56 spectacles dans 44 communes du département – Organisé par la Bibliothèque départementale de la Creuse, en partenariat avec le Ministère de la Culture - DRAC du Limousin

Programme disponible dans les bibliothèques et les offices de tourisme

INFO : 05 44 30 26 26 OU WWW.CRL-LIMOUSIN.ORG



VENDREDI 31 MAI ET SAMEDI 1^{ER} JUIN 2013

Noth / Azérables

L'étranger d'Albert Camus

Lecture par Hervé Herpe – Compagnie du Désordre

• Vendredi 31 mai, CRRF de Noth, 20h30
• Samedi 1^{er} juin, EHPAD d'Azérables, 15h00
Centre culturel Yves Furet

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

ARTS DU CIRQUE

SAMEDI 1^{ER} JUIN 2013

Chamberaud

« Le baron perché » et "Complètement swing"

Double spectacle, avec la Compagnie du Cirque Aléatoire et la Compagnie du Cirque exalté – Organisé par la CIATE, Com. Com. Creuse Thaurion Gartempe – Salle polyvalente

• Le baron perché, avec Alex Trillaud, 18h00
• Complètement swing, avec Sara Desprez et Angelos Matsakis, 19h00

INFO : 05 55 62 55 93 (OT AHUN)

THÉÂTRE



JEUDI 16 MAI 2013
Aubusson
La folie Sganarelle

Trois farces de Molière : "L'amour médecin", "Le mariage forcé" et "La jalousie du Barbouillé" – Compagnie Claude Buchvald

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

VENDREDI 17 MAI 2013

Lépinas

L'histoire des Trois Mousquetaires racontée à deux en une demi-heure

Théâtre de cape et d'épée avec Grégory Bron et Benjamin Dubayle – Compagnie AFAG – Organisé par la CIATE, Com. Com. Creuse Thaurion Gartempe, en partenariat avec le Festival "Graines de rue" à Bessines sur G.

Salle polyvalente – 20h30

INFO : 05 55 62 55 93 (OT AHUN)

SAMEDI 1^{ER} JUIN 2013

Guéret

Guéret en scène !

Une grande fresque raconte la ville et ses habitants – Entre théâtre, musique et danse, avec la participation de toutes les associations culturelles de la ville

Espace André Lejeune – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

LES 2, 3 ET 4 JUIN 2013

Soubrebois / Lioux-les-Monges / Bourgneuf

Mon petit guide en Croatie

Dans le cadre des "Itinéraires d'artistes, spectacles vagabonds en Limousin", théâtre de rue avec la compagnie Makizart – Organisé par la Scène Nationale d'Aubusson en partenariat avec le Pays Combraille en Marche, la ville de Bourgneuf et la Com. Com. Bourgneuf / Royère – Billetterie auprès de ces partenaires

• Dimanche 2 juin, Maison Martin Nadaud, Soubrebois, 17h00

• Lundi 3 juin, Lioux-les-Monges, 19h30

• Mardi 4 juin, Bourgneuf, 19h30

INFO : 05 55 83 11 17 OU 05 55 64 07 61 OU 05 55 54 04 95



VENDREDI 7 JUIN 2013
Guéret

La maladie de la famille M.

Texte de Fausto Paravidino – Mise en scène de Filip Forgeau – Compagnie Un pas puis l'autre et Compagnie du Désordre – Chantier ouvert au public

Espace Fayolle – La Fabrique – 19h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

LES 7, 8, 28, 29 ET 30 JUIN 2013

Saint-Vaury

« Bienvenue à bord » et « L'ours de Tchekov »

La Chorale de Saint-Vaury interprète deux pièces de théâtre

Vendredi 7, samedi 8, vendredi 28 et samedi 29 juin à 20h30 et dimanche 30 juin à 14h30 – Chapelle Saint-Michel

INFO : 05 55 80 74 21

DIVERS

SAMEDI 13 AVRIL ET 8 JUIN 2013

Sardent

Projection de films suivis de débats

Organisé par l'association "L'Halluciné, un autre cinéma est possible"

• Samedi 13 avril, projection du documentaire musical espagnol "Checkpoint Rock - Chansons depuis la Palestine", salle des Fêtes, 21h00

• Samedi 8 juin, projection et discussion autour de l'œuvre de Waste Land, salle des Fêtes, 21h00

INFO : 05 55 64 09 82 OU WWW.HALLUCINE.CANAL-BLOG.COM



DU 6 AU 12 MAI 2013

Felletin

3^{èmes}

Journées

Européennes du Feutre de Laine

Exposition-concours, église du Château, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ; stages, formations, ateliers enfants, etc

• Mardi 7 mai, visite des Ateliers de tapisseries Pinton, 10h30 et de la Filature artisanale de laines Terrade, 15h00

• Samedi 11 et dimanche 12 mai, Marché des Feutriers, espace Saint-Roch, de 10h00 à 18h00

INFO : 05 55 66 54 60 (OT) OU WWW.FELLETIN-TOURISME.FR OU WWW.HISTOIREDELAINES.FR

DU JEUDI 9 MAI AU DIMANCHE 12 MAI 2013

Evaux-les-Bains

18^{ème} Virad'A Creusoise

Rassemblement et rallye touristique réservés aux voitures anciennes des origines à 1940 et "Sport et Prestige" jusqu'en 1960 – Exposition des véhicules dimanche à partir de 9h00

Parc du Casino

INFO : 06 62 89 45 02 OU WWW.VIRADA-EVAUX.FR



SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MAI 2013

Villejoint – Crozant / Arboretum de la Sédelle

Journées des Plantes de Printemps

Vente de plantes, expositions – De 10h00 à 19h00 – Conférences samedi et dimanche à 15h00 par Philippe Wanty et Laurent Chabrol

INFO : 05 55 89 83 16 OU HTTP://ARBOSELLE.FREE.FR

DIMANCHE 26 MAI 2013

Mérinchal

Les Floréales

Un marché aux plantes et aux fleurs avec diverses animations, mettant en valeur les mille et une facettes du jardin

Parc du Château de la Mothe – De 9h00 à 18h00

INFO : 05 55 67 20 38



VENDREDI 31 MAI ET SAMEDI 1^{ER} JUIN 2013

Aubusson

Au bord du risque # 2

Spectacle pluridisciplinaire, privilégiant les formes artistiques brèves, atypiques et contemporaines

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 18h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

DU LUNDI 3 AU SAMEDI 8 JUIN 2013

Guéret

Festival Arts Lettres :

« Le Chant de l'eau »

Rencontres de musiciens, poètes et artistes

Hôtel de ville – De 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30 – Concert les 3 et 8 juin à 18h30

INFO : 05 55 81 67 31

SPORT



DIMANCHE 19 MAI 2013

Bourgneuf

L'Enjambée creusoise

Le club "Lou Chami" organise une randonnée

pédestre autour de Bourgneuf – 5 circuits de 5 à 45 km – Marché du Terroir et de l'Artisanat au cœur de la cité médiévale – Animations avec "La Rosalie Orchestra" et la Fanfare de Bourgneuf, de 8h00 à 18h00

INFO : 05 55 54 95 10 OU WWW.LOU-CHAMI.COM

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MAI 2013

Pontarion

5^{ème} Tour de la CIATE

Course cycliste UFOLEP – 3 étapes : Chavanat / Sous-Parsat, CLM Saint-Sulpice-les-Champs, Sardent / Pontarion

INFO : 05 55 62 55 93 OU WWW.UFOLEP23.COM

SAMEDI 15 JUIN 2013

Saint-Silvain-Bas-le-Roc

La Foulée des Vieilles Pierres

Course pédestre nature de 13 km – Départ à 17h00, place de la Mairie

INFO : 05 55 65 05 95 (OT BOUSSAC) OU WWW.LESVEIL-LESPIERRES.NET

Et aussi...

**BIENTÔT COQUELICONTES**

Depuis 1997, le Centre régional du Livre organise le Festival Coquelicontes, en partenariat notamment avec la Bibliothèque départementale de la Creuse, pour ce qui concerne la programmation dans le département.

Chaque année, Coquelicontes se met en quatre pour proposer une centaine de spectacles en quinze jours à travers tout le Limousin ; des spectacles qui sont proposés au plus près de la population, de villages en villages, d'enfants en adultes, de cafés en prisons, en théâtres, en bibliothèques, en maisons de retraites, en musées, en écoles, etc.

Festival itinérant né du désir de promouvoir le conte tout en fédérant les initiatives locales, Coquelicontes proposera encore de rencontrer une quinzaine de conteurs au cours de l'édition 2013, qui se déroulera du 21 mai au 2 juin :

Jérôme Aubineau, Michèle Bouhet, Catherine Caillaud, Daniel Chavaroche, Thierry Diallo, Françoise Diep, Magguy Faraux, Frédéric Naud, Amandine Orban de Xivry, Hélène Palardy, Christèle Pimenta, Franco Rau, Marie Ricard, Thomas Suel et Les Volubiles (Barbara Giet et Anne-Lise Vouaux-Massel).

INFO + : Pour connaître la programmation de Coquelicontes en Creuse, contacter la Bibliothèque Départementale de la Creuse (Tél. 05 44 30 26 26) ou directement sur Internet : www.crl-limousin.org



BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

ROMAN À PARTIR DE 12 ANS**Quelques minutes après minuit**

La mère du jeune Conor est atteinte d'un cancer. Le père est remarié aux Etats-Unis. Quoi de plus difficile pour cet adolescent que d'assister, seul, à la maladie de sa mère.

Conor n'accepte pas l'idée que sa mère puisse mourir. Et puis arrive l'Homme Vert, en fait l'if du jardin qui prend vie. Conor espère alors éperdument que l'arbre va pouvoir sauver sa mère... Ce roman est bouleversant, toujours juste et jamais désespérant malgré la gravité du sujet. Les illustrations, à l'encre noire, au style énigmatique, ajoutent encore à la beauté de ce livre, à découvrir et à faire découvrir absolument.

Quelques minutes après minuit / Patrick Ness ; Illustré par Jim Kay – Gallimard Jeunesse, 2012 – 18,00€

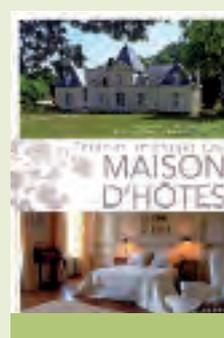
DOCUMENT**Mon herbier de campagne**

L'auteur Anne Richard présente une sélection de plantes cultivées ou sauvages. Les textes fournissent au lecteur de précieuses explications et informations.

De magnifiques reproductions d'anciennes planches d'herbiers du XIX^e siècle illustrent et révèlent l'originalité de chaque plante.

Envie de découverte, de poésie, cet ouvrage ravira les passionnés de nature et de botanique.

Mon herbier de campagne : 93 planches botaniques anciennes revisitées, plantes sauvages et cultivées en France / Anne Richard – La Crèche (Deux-Sèvres) – Geste, 2012 – 215 pages.

DOCUMENT**Créer et aménager une maison d'hôtes**

Valoriser son patrimoine et ainsi le faire découvrir à ses hôtes.

Pour accueillir dans un cadre chaleureux, se retrouver autour d'un verre ou d'un

feu de cheminée, voici des idées d'aménagement et de décoration. Des conseils pratiques et financiers vous aideront à construire votre projet. Un guide illustré pour donner vie à vos rêves !

Créer et aménager une maison d'hôtes / Frédérique Valentin. – Paris : Fleurus, 2010. – 205 pages – 25,00€

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

La même exigence de solidarité



Le vote du budget du Conseil général intervient dans un climat économique et social difficile en raison de la crise. Celle-ci est synonyme de difficultés accrues pour de très nombreuses familles qui n'ont pas d'autre recours que de se tourner vers les collectivités pour y trouver aide et assistance. Dans cette période, la solidarité nationale est essentielle ; notre Département, avec sa compétence en matière d'action sociale est

aux côtés de celles et ceux qui souffrent. Notre budget est de plus en plus contraint, mais nous entendons, malgré tout, conserver les moyens d'accompagner les Creusoises et les Creusois.

Il convient également de veiller à maintenir un bon niveau d'investissement afin de préparer l'avenir sans pénaliser les entreprises en attente de chantiers, puisque l'essentiel de la commande publique est assuré par des collectivités telles que la nôtre.

Dans ce contexte, le Conseil général attend en retour que la solidarité de l'Etat soit pleine et entière ; une réelle péréquation doit s'exercer entre départements les plus riches et ceux qui

sont le moins favorisés. C'était notre exigence hier, c'est toujours notre exigence aujourd'hui. Il y a quelques mois, le Président de la République s'est voulu rassurant dans son discours de Tulle au sujet des territoires ruraux et le Premier ministre veut à présent engager avec les élus locaux un Pacte de Confiance et de Responsabilité. Nous serons particulièrement attentifs à sa déclinaison concrète, car à l'heure de la mondialisation, aucun territoire ne doit rester au « bord de la route ». Le dynamisme des grandes métropoles ne doit pas faire oublier la volonté des territoires ruraux d'être des territoires vivants et modernes. Pour cela, il nous faut des moyens d'action à la hauteur des enjeux du moment.

A son échelle, le Conseil général de la Creuse a fait le choix de l'innovation et de l'investissement sur l'avenir, comme en témoignent toute une série de décisions prises et de projets qui verront prochainement le jour. Nous sommes certes, un Département pauvre, oui, mais un Département solidaire, un Département qui se bat et va de l'avant. Nous demandons que cette même logique soit respectée au niveau national.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

« Pas moins demain qu'hier... »



Dixit François Hollande qui s'exprimait en janvier dernier au sujet des dotations d'Etat envers les collectivités locales : « Aucun département n'aura moins demain qu'hier ».

Comprenez, les départements recevront des dotations au moins égales à celles allouées par le gouvernement Sarkozy.

Si cela se vérifie en 2013, le Comité des Finances Locales (CFL) de février dernier

a été l'occasion d'annoncer que ces dotations baisseraient de 1,5 Mds d'€ en 2014, puis de ce même montant en 2015, soit une réduction mathématique de 3 Mds en 2 ans.

Sauf que comme le précise le Président du CFL, M. Laignel, cela représente en cumulé 4,5 Mds puisque la réduction de 2015 sera calculée sur l'enveloppe déjà amputée de 1,5 Mds de 2014. Et si l'on tient compte en plus des dépenses futures relatives à la réforme des rythmes scolaires, à l'application des différentes normes, à l'inflation, etc. on atteint un manque à gagner pour les Départements de 7 Mds.

Concrètement, en Creuse, les effets de la politique hollandienne sur les territoires ruraux sont immédiats :

- La majorité départementale socialiste prévoit une baisse des dépenses d'investissement de 3 M€ : pour exemple, le FDAEC (fonds destiné aux communes pour leurs travaux d'équipement), qui génère activité et emploi pour nos entreprises locales, passera de 1,2 M€ en 2012 à 920.000 € en 2013 ;

- La majorité départementale socialiste confirme que la Creuse est lésée de 1,32 M€ au titre de la péréquation ;

- La majorité départementale socialiste affiche une dégradation de la capacité d'autofinancement (2009 : 13,4 M€ - 2013 : 7,5 M€). Merlin, l'enchanteur corrézien, laisse une Creuse désenchantée qui voit son Conseil Général condamner à végéter en assumant ses charges de fonctionnement croissantes.

Si lors de la présentation du budget, la majorité socialiste ne prévoit pas de réelles économies de gestion et un recentrage strict des interventions sur ses compétences obligatoires, évitant tout saupoudrage et cofinancement clientéliste, notre groupe votera contre le budget.

Promis par François Hollande, le fameux Pacte de Confiance entre Etat et Collectivités n'est pas établi qu'il est déjà trahi !

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine



**7€
50**

Survolez
**votre.
territoire**

en vente chez votre marchand de journaux et sur

CentreFrance
boutique. 